

|   |   |                 |
|---|---|-----------------|
|  | <b>Mairie d'IFS</b><br><b>Esplanade François Mitterrand</b><br><b>B.P. 44 – 14123 IFS</b><br>Tél : 02-31-35-27-27<br>Fax : 02-31-78-30-09 | Département     |
|   |   | <b>CALVADOS</b> |
|   |   | Canton          |
|   |   | <b>CAEN XVI</b> |
| <b>DELIBERATIONS</b><br><b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>                               |   |                 |

L'an deux mille vingt deux

Le 26 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2022

Date d'affichage 15 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 33

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Pascal ESNOUF, Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Geoffrey BRILLAUD, Nadia DAMART, Jean-Paul GAUCHARD et Aurélie TRAORE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Etienne DOREY, Elodie CAPLIER, Yann DRUET, Michel PATARD LEGENDRE, Martine LHERMENIER, Cédric EVANO et Sonia CANTELOUP.

**Absents excusés :** Pascal ESNOUF, Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Geoffrey BRILLAUD, Nadia DAMART, Jean-Paul GAUCHARD et Aurélie TRAORE.

**Secrétaire de séance :** Etienne DOREY et Allan BERTU.

#### N° 2022-078 – INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L.270 du code électoral stipule « que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Pour faire suite aux démissions de Madame Camille CHOUQUET, conseillère municipale, membre de la liste « IFS Citoyenne et Ecologiste » et de Monsieur Lino ISMAËL, conseiller municipal, membre de la liste « IFS pour tous », il convient donc de procéder à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux.

Il est proposé de prendre acte de l'installation de Monsieur Cédric EVANO et de Madame Virginie DALY dans leurs fonctions au sein du conseil municipal à compter de ce jour.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.270 du code électoral ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 ;

VU le courrier de Madame Camille CHOUQUET à Monsieur le Maire en date du 4 juillet 2022, portant démission de son poste de conseillère municipale de la liste « IFS Citoyenne et Ecologiste » ;

VU le courrier de Monsieur Lino ISMAËL à Monsieur le Maire en date du 5 septembre 2022, portant démission de son poste de conseiller municipal de la liste « IFS pour tous » ;

VU la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 septembre 2022 ;

**CONSIDERANT** que conformément à l'article L.270 du code électoral, il convient de pourvoir au remplacement des sièges des conseillers municipaux devenu vacants ;

**CONSIDERANT** que le candidat venant immédiatement après Madame Camille CHOUQUET est Monsieur Cédric EVANO ;

**CONSIDERANT** que la candidate venant immédiatement après Monsieur Lino ISMAËL est Madame Virginie DALY ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré :

**PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Cédric EVANO dans ses fonctions de conseiller municipal pour la liste « Ifs Citoyenne et Ecologiste ».

**DESIGNE** Monsieur Cédric EVANO pour siéger aux commissions « culture, animation du territoire, participation citoyenne et coopération décentralisée » et « urbanisme, environnement et cadre de vie » en lieu et place de Madame Camille CHOUQUET.

**PREND ACTE** de l'installation de Madame Virginie DALY dans ses fonctions de conseillère municipale pour la liste « Ifs pour tous ».

**DESIGNE** Madame Virginie DALY pour siéger à la commission « centre socio culturel » en lieu et place de Monsieur Lino ISMAËL.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 26 septembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-I



Rendue exécutoire le : 30 septembre 2022

Affichée le : 30 septembre 2022

## Acte à classer

2022-078

|                |                                 |             |          |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| <b>1</b>       | <b>2</b>                        | <b>3</b>    | <b>4</b> |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > AR reçu < | Classé   |

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-09-30T15-56-10.00 ( MI240177066 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220930-2022-078-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Date de décision : 30/09/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assemblées  
5.2.2. Autres

Acte : [078.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/09/22 à 14:58

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 30/09/22 à 15:56

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 30/09/22 à 16:01